

BAREME DES HONORAIRES

VENTE		LOCATION	GESTION
De 1 à 50 000 € :	5 000 € TTC	Visite	9 % TTC des loyers encaissés
De 50 001 € à 100 000 € :	10 % TTC	et Constitution du dossier et Rédaction de bail : 5 % TTC	
De 100 001 € à 150 000 € :	9.5 % TTC	Etat des lieux : 3 % TTC	
De 150 001 € à 200 000 € :	9 % TTC		
De 200 001 € à 250 000 € :	8 % TTC	Total : 8 % TTC	
Plus de 250 001 € :	6,5 % TTC		
% TTC sur le prix de vente		% TTC du loyer hors charge annuel	
HONORAIRES CHARGE VENDEUR		Frais à la charge du locataire et du propriétaire	

Le 09/10/2025

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21